

Mairie de Vernet les Bains
Place de l'Entente Cordiale
66820 Vernet les Bains

Vernet les Bains le 18 février 2015

Madame Fleur PELLERIN
Ministre de la Culture et de la Communication
3 rue de Valois
75033 Paris Cedex 01

Copie à : Madame Aude ACCARY-BONNERY
Monsieur Ludovic BERTHELOT

Madame la Ministre,

Objet: Pétition demandant le remboursement de la contribution à l'audiovisuel public

La réception de la TNT sur la commune de Vernet les Bains et d'autres communes du Conflent est médiocre voire inexistante depuis le passage de l'analogique au numérique.

Une pixellisation à outrance, un écran noir avec un message « pas de signal » est une actualité pratiquement quotidienne sur les chaînes publiques Fr2, Fr3, France5, LCP, FranceÔ du multiplex R1.

En effet depuis le passage à la TNT en novembre 2011 jusqu'à une intervention de l'ANFR en août 2013 et depuis mi-décembre 2014 jusqu'à ce jour, nous constatons 26 mois de mauvaise ou de non réception de la TNT, ceci sur 41 mois d'existence de la TNT sur notre territoire.

Une première pétition avait été signée par les habitants de Vernet les Bains en mai 2013. Une amélioration a été constatée d'août 2013 à mi décembre 2014 (soit 15mois sur 41mois).

Mi décembre 2014 la réception s'est à nouveau détériorée et une première alerte a été formulée au CSA, à l'ANFR le 09 janvier 2015. Les téléspectateurs ont été patients.

Depuis de nombreux contacts ont été établis auprès du CSA, l'ANFR, France Télévision, TDF, Towercast, par le conseiller municipal chargé de la télévision, sans succès.

La réactivité des différents services n'est pas à la hauteur ; le suivi et le contrôle de qualité de la diffusion des chaînes semblent ne pas être permanents et sont inefficaces.

Les téléspectateurs, souvent âgés, se plaignent que le questionnaire au centre d'appel de l'ANFR (0970 818 818) est intrusif alors qu'ils sont déjà fragilisés par une TNT défectueuse.

Les téléspectateurs des communes concernées, décident par cette pétition de demander le remboursement de la contribution à l'audiovisuel public, au prorata de la réception des chaînes publiques du multiplex R1 (Fr2, Fr3, France5, LCP, FranceÔ) pour service non rendu depuis son installation.

Mairie de Vernet les Bains
Le conseiller municipal chargé de la télévision
CISZEK Georges
et les téléspectateurs dont les noms suivent.

